



Le Vent du Sud

Édition d'octobre 2014

Site Web : www.buckland.qc.ca

Courriel : buckland@globetrotter.net

Tél : (418)789-3119 Télécopieur : (418) 789-3535



Sommaire

Agenda de la mairesse	P. 1
Mot de la mairesse	P. 2
Gestion municipale	P. 3
Services municipaux	P. 7
Biblio & Anniversaires	P. 9-10
Services et org. locaux	P. 10
Chroniques	P. 16
Agenda communautaire	P. 18
Divers	P. 21
Publicité	P. 23
Calendrier	P. 27
Sondage Chemin de St-Rémi	P. 29



Prochaine date de tombée : 24 nov. 2014

12 octobre, Criée, 10h après la messe dominicale

8 nov. Souper spaghetti, profit école "Du Bon Vent"

30, nov. Journée des artisans au C. Com.

Réalisation et montage Diane Lafleur



Un agréable
automne

Buckland...une montagne de paysages!



Agenda de la mairesse du mois de septembre 2014

- 2 septembre : Séance régulière
- 4 septembre : Réunion du CA (Comité Administratif) suivi du CCA (Comité Consultatif Agricole)
- 9 septembre : Réunion de la CADMS (Corporation d'Aménagement et de Développement du Massif du Sud)
- 12 septembre : Réunion du CLD (Comité Local de Développement)
- 16 septembre : Représentation de la municipalité au point de presse de la TASB (Table Action Solidarité Bellechasse)
- 17 septembre : Réunion des maires
- 21 septembre : Soirée pour le Chemin de St-Rémi
- 22 septembre : Rencontre des élus pour le Chemin St-Rémi
- 23 septembre : Planification stratégique tourisme et corporation en soirée
- 24 septembre : Réunion sur les enjeux du monde culturel
- 25 septembre : Réunion du comité de gouvernance de La Contrée en Montagnes

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi fermé en AM, ouvert de 13h à 16h

Le bureau sera fermé le 13 octobre



N'oubliez pas de me faire parvenir vos photos de Buckland ainsi que les photos de 4 générations par courrier électronique à "buckland@globetrotter.net"

Merci de votre belle collaboration !

Photos en 1 page : Photo de Simone Laflamme, Mme Pauline Chamberland 2^e à partir de gauche, médaille de bronze aux Jeux Provinciaux de Victorville.
Photo de Jocelyne Nadeau, éoliennes en automne

Heures d'ouverture de la déchetterie

Mercredi et samedi de 8h00 à 12h00 (midi)

La déchetterie fermera le 15 novembre à midi

Visitez notre site Web à www.buckland.qc.ca



Bonjour,

L'automne est arrivé avec ses belles couleurs. Nous avons vraiment un paysage extraordinaire pendant cette période. D'après la circulation des fins de semaine, je vois que plusieurs visiteurs viennent profiter de ce spectacle. En 2012, la moyenne journalière des véhicules qui circulaient à Buckland était de 992 véhicules. Elle a éventuellement augmenté depuis ce temps. C'est beaucoup de visiteurs qui passent par Buckland. Faisons en sorte qu'ils gardent un beau souvenir de notre municipalité par sa beauté et son accueil.

Plusieurs de ces visiteurs se rendent au Parc Massif du Sud. C'est un plaisir de marcher dans ce lieu enchanteur en période automnale. De plus en plus de gens font cette expérience. C'est près de chez nous. Avez-vous profité de cette opportunité?

Encore cet été, notre village a fleuri. Merci à vous tous qui prenez le temps d'ajouter des fleurs à votre demeure et qui entretenez votre parterre et votre chaîne de rue. C'est un signe de fierté. C'est par ces gestes que vous démontrez votre attachement à votre municipalité. Nos visiteurs doivent sûrement le remarquer.

Les jeunes de Buckland ont profité du camp de jour unifié. Ils ont été 14 enfants à profiter de ce service. Vous avez d'autres renseignements plus loin dans le journal.

Je remercie infiniment Gaétan Nolet, Karine Brochu, Nancy Rouillard, Stéphanie Bernier, Cédric Corriveau et Éric Leblond. Ils n'ont pas ménagé leur temps pour permettre à 9 garçons de Buckland de jouer 15 parties de balle-molle dans la région. Cette année, il n'y a pas eu de filles qui se sont inscrites. Ce sera pour l'an prochain?

Lors de la séance du mois de septembre, M. Jean-Yves Turmel nous a remis sa lettre de démission concernant sa responsabilité de l'exutoire du Lac Crève-Faim. Après plusieurs années de travail bénévole, il souhaite passer le flambeau à un autre. Il s'est impliqué d'une façon exceptionnelle dans ce projet. Nous le remercions pour son implication et lui souhaitons de profiter pleinement du lac qui semble avoir retrouvé son équilibre. Merci, M. Turmel!!!

C'est aussi grâce à la générosité de Turmax Construction, dont Jean-Yves Turmel est président, que les joueurs de hockey auront un abri lors de parties qui se dérouleront sur la patinoire à Buckland. Turmax Contructions a fourni la main-d'œuvre gratuitement. Merci pour ce beau geste.

Les promoteurs du Chemin St-Rémi sont passés par Buckland le dimanche 21 septembre. Ils nous ont annoncé qu'ils prévoient faire une première tentative avec de «vrais» marcheurs au mois de février dans Bellechasse. Prévoyons un accueil des plus remarquables afin qu'ils se souviennent de Buckland et qu'ils aient le goût d'y revenir et même de s'y installer. Les marcheurs arriveront de St-Damien par le rang St-Antonin, puis Ville-Marie pour atteindre le village. Le lendemain, ils monteront la côte de la route St-Louis, puis rang Perpétue pour arriver au Parc du Massif du Sud. Par nos belles journées, pourquoi ne pas faire l'expérience de ce tronçon du Chemin St-Rémi?

À la fin de votre journal, se trouve un sondage pour connaître votre disponibilité pour recevoir des marcheurs lors de leur pèlerinage. C'est ouvert à tous. Pour les personnes intéressées, il y aura une rencontre d'informations en novembre. On vous contactera et, à ce moment, vous pourrez prendre la décision de continuer ou de vous retirer de cette activité. De toute façon, votre décision ne sera pas irrévocable.

Le 2 novembre, ce sera les élections scolaires. Il est important d'aller voter! C'est peut-être l'avenir de **notre école qui est en jeu**. Prenez quelques minutes pour appuyer la personne de votre choix.

Je vous souhaite un mois d'octobre des plus agréables et une joyeuse fête de l'Action de Grâce.

Juliette Laflamme, mairesse



Résumé de la séance extraordinaire du 25 juin 2014

Autoriser le passage de la Cycloportive de Bellechasse le 6 juillet 2014 sur la route du Massif du Sud.

Paiement du décompte progressif no 1 au montant de 64,896.43 \$ à la compagnie National Vacuum Services égout-aqueduc Inc.

Le conseil a refusé la demande de M. Rénaud Roy concernant l'abri installé sur son terrain, que M. Francis Rioux donne suite à cette résolution.

La municipalité de Buckland accepte que le Cercle de fermières puisse faire une demande d'aide financière au programme Nouveaux-Horizons pour le remplacement de certains équipements mobiliers du chalet des sports. La municipalité de Buckland contribuera financièrement au projet pour un montant de 500.00 \$.

Acceptation de la demande présentée par M. Steve Turgeon et Mme Sylvie Rioux à l'effet de modifier le chalet tel que le plan présenté.

Séance ordinaire du 07 juillet 2014

Adoption des comptes à payer du mois de juin 2014. Les comptes fournisseurs totalisent 209,236.91 \$ et les paies 15,136.67 \$ ce montant représente le salaire des employés (8) et celui des membres du Conseil (7).

Acquittement de la facture no 157-0028 au montant de 2,344.92\$ taxes incluses concernant le règlement d'emprunt pour la réhabilitation des conduites d'eau potable.

Acquittement de la facture no 157-0029 au montant de 3,923.23\$ taxes incluses concernant l'application du tarif pour le service d'aqueduc et d'égout à une garderie.

Un montant de 30,000.00\$ sera injecté pour des travaux de voirie en juillet et août dans tous les rangs de la municipalité.

Un montant de 24,500.00\$ sera injecté pour les travaux à réaliser dans le rang Ville-Marie vis-à-vis le 2200.

Paiement du décompte progressif no 3 et la réception définitive de Noël Rochette et Fils au montant de 8,269.23\$ concernant le rehaussement du pH et l'ajout de pompes de surpression au réservoir.

Acceptation de la dérogation mineure de M. Jean Dubois & Mme Sylvie Harvey afin de passer à 6 logements.

Paiement du décompte progressif no 2 au montant de 76,851.71\$ à National Vacuum Services égout-aqueduc Inc.

Paiement de 30,00\$ pour la dégustation des produits du terroir à St-Anselme. Mme Juliette Laflamme, mairesse, représentait la municipalité de Buckland dans le cadre de cet évènement.

Séance extraordinaire du 04 août 2014

Mandat donné à Mme Juliette Laflamme, mairesse et Mme Jocelyne Nadeau, DG, afin de signer le contrat notarié ainsi que les documents de l'arpenteur géomètre concernant l'échange de terrain entre la municipalité de Buckland et M. Jean Falardeau & Mme Françoise Dorval.

Séance extraordinaire du 12 août 2014

Autorisation donnée à Mme Jocelyne Nadeau, DG afin de signer tous les documents avec DEC (Développement économique Canada) advenant l'approbation d'une aide financière concernant le C. Com.. La municipalité de Buckland confirme qu'elle participera financièrement à 50% du coût du projet et que les argents sont disponibles.

Paiement du décompte progressif no 3 au montant de 96,601.43\$ à National Vacuum Services égout-aqueduc Inc.

Achat d'un tracteur à pelouse et d'un balai mécanique chez E. Turgeon Sports au montant de 7,150.00\$ plus taxes.

Séance ordinaire du 02 septembre 2014

Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2014. Les comptes fournisseurs totalisent 181,045.14 \$ et les paies 15,541.59 \$ ce montant représente le salaire des employés (8) et celui des membres du Conseil (7).

Adoption des comptes à payer du mois d'août 2014. Les comptes fournisseurs totalisent 153,540.56 \$ et les paies 18,695.61 \$ ce montant représente le salaire des employés (17) et celui des membres du Conseil (7).

Adoption de la révision budgétaire de l'O.M.H. de Buckland pour l'exercice financier 2014,

REVENUS	<u>47 826 \$</u>
DÉPENSES	83 950 \$
moins les revenus	<u>47 826 \$</u>
DÉFICIT :	<u>36 124 \$</u>
PARTAGE DU DÉFICIT : S.H.Q.	32 512 \$
MUNICIPALITÉ	<u>3 612 \$</u>
	<u>36 124 \$</u>

Paiement des heures de cours des nouveaux pompiers au montant de 7.00\$/hre. Pour ce qui est des autres heures, ils seront rémunérés au tarif de pompier régulier soit 18.00\$/hre.

Acceptation de la soumission de "Les Constructions H.D.F. Inc." au montant de 92,460.00\$ plus taxes pour réaliser les travaux d'asphaltage. Les travaux seront réalisés en septembre 2014.

Paiement de la facture concernant l'agent local de développement au 30 juin 2014 au montant 1,841.63\$

Adoption de la politique familiale pour la municipalité de Buckland présentée par Mme Karine Brochu, conseillère, suite aux modifications faites par le Conseil.

Acceptation de la soumission concernant la fourniture pour l'exutoire du Lac Crève Faim au montant de 2,793.30 \$ plus taxes.

Mandat à M. Benoît Tanguay, maire de Saint-Vallier, à l'effet de signer tout document concernant le financement du Projet Rues principales dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement administré par le MAMOT.

Limiter les résidents du Lac Crève Faim à l'accès au lac avec bateau à moteur. Qu'une pancarte soit réalisée à cet effet.

Mme Juliette Laflamme, mairesse, est nommée responsable pour la municipalité de Buckland sur le comité du Chemin de St-Rémi.

Verser un montant de 185.00\$ tel que demandé pour l'impression des 46 cahiers du riverain.

Un montant de 100.00\$ sera versé pour les Amis des Frigos, cette contribution comblera les dons de 2014 versé à Frigos Pleins.

Acquittement de la facture no 12318 Massif du Sud au montant de 870.89\$ taxes incluses.





Voici quelques articles du règlement no 07-2009 concernant les animaux domestiques

ARTICLE 3 POUVOIR DU CONTRÔLEUR

Le contrôleur est autorisé à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière ou immobilière, ainsi que l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour s'assurer du respect du présent règlement, et tout propriétaire, locataire ou occupant de ces propriétés, maisons, bâtiments ou édifices, doit le recevoir, le laisser pénétrer et répondre à toutes les questions qui lui sont posées relativement à l'exécution du présent règlement.

ARTICLE 4 ENTENTES

La municipalité peut conclure des ententes avec toute personne ou tout organisme autorisant une personne ou un organisme à appliquer en tout ou en partie le présent règlement.

Toute personne ou organisme qui se voit confier l'autorisation d'appliquer en tout ou en partie le présent règlement est appelé aux fins des présentes le contrôleur.

DISPOSITIONS APPLICABLES À TOUS LES ANIMAUX

ARTICLE 5 QUANTITÉ D'ANIMAUX PERMISE

Il est interdit de garder plus de trois animaux domestiques, non prohibés par une autre disposition du présent règlement, dans une unité d'occupation, incluant ses dépendances.

Malgré le paragraphe précédent dans le périmètre urbain de la municipalité (zones 1-HA, 2 H-A, 3-HB, 4-HA, 190-M, 11-M, 12-M, 13-M, 14-M, 15-M, 21-P, 22-P, 26-I, 27-I, 28-I) le nombre maximal autorisé est de 2.

ARTICLE 6 ANIMAUX NOUVEAU-NÉS

Malgré l'article précédent, si un animal met bas, les petits peuvent être gardés pendant une période n'excédant pas trois mois à compter de la naissance.

ARTICLE 7 GARDE

Dans le périmètre urbain de la municipalité (zones 1-HA, 2 H-A, 3-HB, 4-HA, 190-M, 11-M, 12-M, 13-M, 14-M, 15-M, 21-P, 22-P, 26-I, 27-I, 28-I) tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc) l'empêchant de sortir de ce terrain et de s'approcher à moins de deux mètres de la limite de propriété à moins qu'il ne soit gardé sur un terrain clôturé.

ARTICLE 8 ANIMAUX ERRANTS

Il est interdit dans la municipalité de laisser des animaux domestiques errer librement, sans leur maître ou sans la ou les personnes qui en ont la garde. Toute personne désirant promener un ou des animaux domestiques dans les limites de la municipalité doit les tenir en laisse.

Tout animal trouvé errant dans la municipalité pourra être recueilli et mis en fourrière par le contrôleur.

ARTICLE 16 MORSURE

Lorsqu'un chien a mordu une personne, son gardien en avise le service de police le plus tôt possible et au plus tard dans les 24 heures.

ARTICLE 17 CAPTURE D'UN CHIEN

Le contrôleur peut capturer et garder à la fourrière dont il a la charge, un chien errant ou non gardé de la façon prescrite au présent règlement. Il peut également vendre au profit de la municipalité ou abattre un chien errant ou qu'il juge dangereux.

Un agent de la paix ou le contrôleur peut capturer et mettre en fourrière un animal dont la garde ou la possession est prohibée par le présent règlement et à cet effet, est autorisé à pénétrer à l'intérieur du bâtiment de toute personne pour laquelle elle a des motifs raisonnables de croire qu'elle enfreint le présent règlement.

Lorsque le contrôleur a des motifs raisonnables de croire qu'un animal est atteint de la rage ou d'une maladie contagieuse, celui-ci peut isoler jusqu'à guérison ou euthanasier cet animal sur certificat d'un médecin vétérinaire.

ARTICLE 18 REPRISE DE POSSESSION

Le gardien d'un chien capturé peut en reprendre possession dans les trois jours ouvrables suivant, sur paiement des frais de garde, le tout sans préjudice aux droits de la municipalité de poursuivre pour les infractions au présent règlement qui ont pu être commises.

ARTICLE 19 DÉLAI

Le délai de trois jours mentionné à l'article précédent commence à courir à compter du moment où le contrôleur a envoyé un avis, par courrier recommandé ou certifié, au gardien enregistré du chien, à l'effet qu'il le détient et qu'il en sera disposé après les trois jours de l'avis.

ARTICLE 20 FOURRIÈRE

Le conseil autorise le contrôleur à établir une fourrière à l'endroit de son choix, à la condition que cet établissement permette de garder les animaux selon les règles reconnues en cette matière.

ARTICLE 21 FRAIS DE GARDE

Les frais de garde sont fixés comme suit :

- a) 30 \$ pour la première journée b) 20 \$ pour chaque journée additionnelle.

Toute fraction de journée sera comptée comme une journée entière.

ARTICLE 22 DISPOSITION D'UN CHIEN CAPTURÉ

À l'expiration du délai mentionné aux articles 20 et 21, selon le cas, le contrôleur est autorisé à faire euthanasier le chien par un médecin vétérinaire ou à le vendre au profit de la municipalité.

ARTICLE 23 DROIT D'INSPECTION

Le conseil autorise tout agent de la paix ou le contrôleur à visiter et examiner entre 7h00 et 19h00 toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si le présent règlement est respecté.

Par conséquent, tout propriétaire, locataire ou occupant de ces terrains, propriétés, maisons et édifices doit en permettre l'accès pour ce faire.

ARTICLE 24 PÉNALITÉ

Quiconque, incluant le gardien d'un animal, laisse cet animal enfreindre l'une des dispositions du présent règlement, et quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient par ailleurs au présent règlement commet une infraction et est passible, pour toute violation, d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1000 \$ pour une personne physique dans le cas d'une première infraction, et d'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2000 \$ pour toute personne morale dans le cas d'une première infraction ; s'il s'agit d'une récidive, l'amende minimale est de 400 \$ et l'amende maximale est de 2000 \$ pour une personne physique, et l'amende minimale est de 800 \$ et l'amende maximale est de 4 000 \$ pour une personne morale.

Si l'infraction est continue, elle constitue jour après jour une infraction séparée et le contrevenant est passible de l'amende pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue.

De plus, la cour pourra émettre une ordonnance privant le contrevenant de posséder, de garder ou d'avoir sur sa propriété un animal pour une période maximale de deux ans. Si l'animal a été mis en fourrière, les frais de garde entre cette mise en fourrière et la décision de la cour seront à la charge du propriétaire de l'animal.

ARTICLE 25 AUTORISATION

Le conseil autorise de façon générale le contrôleur, les agents de la Sûreté du Québec et le secrétaire-trésorier à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement, et autorise généralement en conséquence ces personnes à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.

ARTICLE 26 RÉCUPÉRATION DES FRAIS

Rien dans le présent règlement ne doit être interprété comme restreignant en aucune façon les droits et pouvoirs du conseil de la municipalité de percevoir, par tous les moyens que la loi met à sa disposition, le coût des frais de garde fixé par le présent règlement.



TURMAX
CONSTRUCTION
535, Rang Ville-Marie,
Buckland, QC, G0R 1G0
Téléphone: 418-955-4707
RBQ: 5627-8716-01

Vendredi, 26 septembre 2014

Municipalité N-D aux de Buck land

4340 Principale, Buck land

À qui de droit

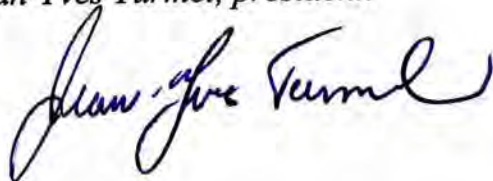
OBJET : Commandite,

*Il nous fait plaisir de commandité la fabrication et l'installation des deux
abris extérieurs de la patinoire municipale afin de procurer un meilleur
confort aux joueurs durant la saison hivernale. La fourniture de main-
d'œuvre représentant la somme de \$600.00.*

Bien à vous

TURMAX construction inc.

Jean-Yves Turmel, président.



***Merci à TURMAX Construction pour
leur implication afin de procurer à nos
jeunes athlètes du confort en période
hivernale.***

Terrain de jeux unifié

Le terrain de jeux unifié était de retour pour une seconde année. Composé des municipalités de St-Philémon, Buckland, St-Nazaire et de St-Léon, les enfants ont eu la chance de réaliser de multiples activités et de visiter tous ces beaux villages à tour de rôle. Le changement de municipalité permet aux enfants d'utiliser les différentes infrastructures disponibles, tout en découvrant les beautés de chacune d'entre elles. Les quatre municipalités de la Contrée sont remplies de belles infrastructures, soit des modules de jeux, patinoires extérieures, jeux d'eau, terrains de soccer, terrains de balle, terrains de pétanque, etc.

Une fois par semaine, les soixante-sept enfants ainsi que les sept animateurs ont enfilé leur beau chandail rouge du terrain de jeux pour réaliser une sortie à l'extérieur, soit l'Expo BBQ à St-Anselme, l'Éco-Parc à Lac-Etchemin, le Parc des Chutes à Armagh, la piscine au Camping Bellechasse de St-Philémon et sans oublier la journée « Grand jeu » tenue en collaboration avec les terrains de jeux des municipalités d'Armagh et de St-Raphaël.

Cette année, près de dix enfants ont participé à une nouvelle activité. En collaboration avec le Parc régional du Massif du Sud, les enfants et les parents intéressés ont eu la chance de vivre une expérience de camping rustique situé en pleine nature. Toujours accompagné d'un guide, de deux animateurs et de la coordonnatrice des Loisirs Bellechasse-Sud, les enfants ont réalisé plusieurs tâches, soit l'installation des tentes, cuisiner les repas, allumer le feu et faire une excursion en forêt.

En plus de ces sorties, les enfants ont participé plusieurs activités offertes par différents partenaires, soit les Producteurs de lait du Québec, un avant-midi d'initiation à la Pétanque avec de généreuses bénévoles de la Municipalité de St-Nazaire et les Frigos Pleins de Bellechasse sont venus offrir deux ateliers de cuisine.

Un merci spécial à l'équipe d'animation qui a fait un travail extraordinaire !




Services municipaux

Sécurité publique

N'oubliez pas de vous procurer au bureau municipal des autos collants identifiant les chambres à coucher de votre demeure.

Votre service incendie a fait en septembre : - Vérification des camions
- 1 pratique

N'oubliez pas pour toute urgence,  contactez-le 9-1-1, faites  le *4141

Vous pouvez vous procurer des détecteurs de monoxyde carbone auprès de la municipalité au montant de 21.26\$ tx incluses fonctionnant à batterie(incluses) et de 22.30\$ tx incluses fonctionnant à l'électricité.



Quelques nouvelles du pont de fer situé sur la route St-Antonin

Le pont St-Antonin a été fermé à toute circulation, jeudi le 25 septembre par le MTQ suite à un accident survenu sur le pont par une auto, le 22 septembre 2014. Il a été ré-ouvert le 1^{er} octobre après vérification et réparation par le MTQ,

Hygiène du milieu

Bac de récupération (bac bleu)

Veuillez prendre note que la municipalité met à la disposition un bac de récupération (bac bleu) pour les gens qui ne sont pas desservis. Il est situé sur la rue de la Fabrique (près du Chalet des Sports), n'hésitez pas à vous en servir. Il est a pour vous.

Loisirs et Culture - Bibliothèque

Heures d'ouverture : jeudi de 18h30 à 20h

Les derniers arrivés

Roman

Tome 1 "La cité de la misère" de la série Rive-Sud P.Q. de Jean-Louis Morgan

"Si vous aimez jouer" de Sylvia Day

"Le Scandale des eaux folles" de Marie-Bernadette Dupuy

"Les Orphelins Irlandais" de Micheline Dalpé

Tome 1 "Le p'tit bonheur" de la série "L'épicerie Sansoucy" de Richard Gougeon

Tome 2 "L'île de l'ermite" de la série "Isa" de Sergine Desjardins

"La femme du Capitaine", tome 1 de la série "Les Aurores Boréales" de Lisa Tawn Bergren

"A bon port", tome 2 de la série "Les Aurores Boréales" de Lisa Tawn Bergren

"L'Ange du Lac", tome 6 de Marie-Bernadette Dupuy

Plaines d'Abraham, "La bataille de l'amour" (roman historique) d'Éliane Saint-Pierre

"Le goût des souvenirs" d'Érica Bauermeister

Tome 2 "Le disciple" de la série "Dark Secrets" de Hjorth et Rosenfeldt

"Le domaine de L'héritière" (Une saga familiale) de Lucinda Riley
Tome 3 "Le choix de Thalie" de la série "Les années de Plomb" de Jean-Pierre Charland

Tome 3 "Les héritiers de Verchères" de la série "Madeleine de Verchères" de Rosette Laberge

Tome 1 "Retour à Cedar Cove" de la série "La Villa Rose" de Debbie Macomber

Tome 2 "Un printemps à Cedar Cove" de la série "La Villa Rose" de Debbie Macomber

Documentaire

Confessions post-référendaires de Chantal Hébert et Jean Lapierre
BD

La série "Les Tuniques Bleues" :

no 4 "Outlay", no 14 "Le Blanc-Bec", no 20 "Black Face",
no 26 "L'Or du Québec"

Anniversaires

Du 7 au 31 octobre

- 07 Danielle Brochu, Jules Thibault,
- 08- Roger Tremblay,
- 09- Jimmy Blackburn, Richard Corriveau (Hervé), Maud Gourde,
- 11- Carole Décarie, Marie-Paule Roy,
- 12- Brenda Kelly,
- 13- Julie Dorval, Marc Fontaine,
- 14- Gérard Fortin, Rosanne Boilard, Michaël Morissette,
- 15- Yolande Fontaine, Anne-Sophie T. Carrier, Yvette Turgeon,
- 16- Marc-Antoine Laflamme, Fabien Rouillard,
- 17- Maëly Blais, Éric Corriveau,
- 18- Sylvie Blouin, Cédric Corriveau, Nicolas Pinel, Jules Rouillard,
- 19- Paul-Émile Laflamme, Normand Rouillard,
- 20- Maryse Corriveau, Lucille Morissette,
- 21- Dave Létourneau-Grenier, Line Savard,
- 22- Jacqueline Blais, Élyane Godbout,

- 23- Cynthia Lachance,
- 24- Jocelyne Dupont, Caroline Larochelle,
- 25- Arielle Carrier,
- 28- Jean-Guy Chabot, Monique Chabot, Andrée Poulin,
- 29- Josée Boutin, Michaël Corriveau, Josée Couture, Germain Mercier, Réjean Nolet, Réjeanne Plante,
- 30- Claude Nadeau,
- 31- Rita Boutin, Julie Nolet, Réal Morissette, François Talbot.

Du 1^{er} au 7 novembre

- 01- William Andrews,
- 02- Guillaume Couture, Henri Fontaine,
- 03- Paul Corriveau, Diane Morissette,
- 04- Anaïs Corriveau,
- 05- Ludovic Laflamme,
- 06- Alexandra Labrecque, Jocelyne Nadeau, Étienne Talbot,
- 07- Julie Labrecque, Yoland Therrien.

Services et organismes locaux

Fabrique

La CRIÉE

Pour une 15e année, la Crieé se tiendra en notre église, ce qui démontre la générosité des gens de Buckland. Le rendez-vous est prévu pour le dimanche 12 octobre prochain, 10 h., après la messe dominicale. C'est la GÉNÉROSITÉ qui explique le succès de l'activité : générosité des DONATEURS, qui fournissent fruits et légumes, produits de l'érable, gâteaux et galettes, objets artisanaux, et autres; générosité également des ACHETEURS qui se procurent les produits offerts.

Comme toujours, les profits de la Crieé viendront aider notre paroisse (qui en a bien besoin, plus que jamais).

Vos pasteurs et vos marguilliers vous remercient à l'avance de votre présence à cette 15e Crieé.

Claude Gignac - pour le Conseil de Fabrique

BRAS du CHRIST

L'incident est passé un peu inaperçu. Il y a quelques mois de cela, le Christ du crucifix, dans l'église, a perdu un bras. En tombant par terre, le bras s'est brisé en mille miettes. La marguillière, Denise Roy a trouvé un artiste capable de réparer le désastre.

Le Christ a ainsi retrouvé son membre blessé, Mme Roy et ses collègues marguilliers tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à payer la note concernant " l'opération " bien réussie de notre Christ.

Claude Gignac - pour le Conseil de Fabrique



Interpellons nos jeunes; parlons-en aux jeunes familles



Nous sommes heureux de vous présenter une petite partie du groupe des jeunes qui ont terminés leur cours de catéchèse en mai. Nous félicitons ces jeunes et moins jeunes ainsi que leur parents pour avoir choisi de donner une place à Dieu dans leur vie. Si vous avez des enfants ou des petits enfants qui n'ont pas eu le bonheur de marcher à la rencontre de Dieu en suivant des cours avec d'autres jeunes cette année et que vous n'avez pas encore inscrits; vous pouvez encore les inscrire maintenant pour la prochaine session qui débutera vers la fin d'octobre. Si vous voulez aider un catéchète ou même être catéchète; on a besoin de vous.

Présentement nous avons 140 de nos jeunes du primaire et du secondaire d'Armagh, de Buckland, de St-Nazaire, de St-Damien ainsi que de St-Philémon qui sont déjà inscrits. Ayons l'audace d'être présent autour de

nous pour proposer la rencontre du Christ. **Parlons-en autour de nous**; il nous faut rejoindre tout les autres qui n'ont pas encore répondu à l'appel.

L'équipe donne du temps pour annoncer aux jeunes que Dieu nous aime; qu'il a fait de nous ses enfants, qu'il nous a aimé jusque sur la croix; que nous sommes les héritiers de son Royaume.

Avec Jésus notre vie est plus belle, nos croix sont moins lourdes, pourquoi courir après de faux bonheurs qui ne durent qu'un temps. Faisons un cadeau à nos jeunes; offrons leur un cadeau pour la vie.

Pour les jeunes ou moins jeunes d'Armagh, de Buckland, de St-Nazaire, de St-Damien ou de St-Philémon qui veulent s'inscrire et risquer d'avoir une vie plus merveilleuse communiquez avec Jean-Pierre Noël au 789-3084.





Bonjour!

Comme mentionné dans l'article du mois de septembre dernier, « pour la majorité des mois de l'année 2013-2014, les ventes ont été en-deçà de celles de l'année 2012-2013 alors que pour les mois de juin et juillet, elles ont été en hausse. » Elles ont également été en hausse au mois d'août. Nous avons donc terminé l'année sur une bonne note. Nous espérons continuer sur cette lancée pour l'année 2013-2014. Il n'en tient qu'à nous tous!!! Les résultats financiers détaillés de l'année 2013-2014 seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle.

DONC, n'oubliez pas de réserver votre soirée du **lundi 24 novembre 2014!** À 19h00, se tiendra l'**assemblée générale annuelle** de la coopérative au Centre communautaire de Buckland. Soyons nombreux à participer à cette assemblée. C'est un **gage de la vitalité** de notre coopérative.

Dans la poursuite des rénovations entreprises au printemps derniers, nous sommes à finaliser l'installation d'un système de récupération de la chaleur produite au sous-sol par les compresseurs à l'air qui sont utilisés pour le fonctionnement des divers équipements de refroidissement et de congélation. Merci à Michel Caron et Ronald Charbonneau pour leur apport bénévole dans la réalisation de ces travaux.

Le **MARCHÉ DE LA PLACE** sera de la partie... Vous connaissez le « Chemin de Saint-Rémi ». C'est un projet de parcours pédestre qui partira de Saint-Adrien dans les Cantons-de-l'Est pour se terminer à Ste-Florence en Gaspésie – un trajet de 800 kilomètres. Buckland sera une des municipalités inscrites dans ce parcours. En plus de lieux d'hébergement, de restauration, les marcheurs auront besoin de lieux de ravitaillement en nourriture et autres. Le **MARCHÉ DE LA PLACE** sera l'endroit tout désigné; nous sommes heureux de nous joindre à ce projet. L'ouverture officielle du Chemin de Saint-Rémi se fera à l'été 2015, une pré-ouverture étant prévue à l'hiver 2015.

SEMAINE DE LA COOPÉRATION... Cette année, c'est la 60^e édition de la Semaine de la coopération qui se tiendra du 12 au 18 octobre 2014 sous le thème : « **LES CCOPÉRATIVES, TOUT UN MONDE DE POSSIBILITÉS** ».

Monsieur Yves Parent a annoncé son départ officiel de la coopérative pour le 15 septembre 2014. Nous te remercions, Yves, pour les services rendus au **MARCHÉ DE LA PLACE** ainsi qu'à la population de Buckland. Nous te souhaitons bon succès dans tes nouveaux défis.

Pour le mois d'août 2014, le bon d'achat de 25 \$ a été gagné par Madame Sylvie Blouin et monsieur Marc Turmel. Félicitations et bonne chance à tous les membres.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est toujours temps de devenir « membre » de la coopérative. Vous pouvez vous procurer des formules à cet effet au **MARCHÉ DE LA PLACE**.

À bientôt
Raoul Vallières



École du Bon Vent

Nouveau à Buckland: un service de garde à l'école

« Il y a encore des enfants chez nous! » C'est ce que se sont dit des parents qui désiraient arrêter l'exode des jeunes vers l'école du village voisin. Suite à une réponse suffisante de la part des parents, ainsi qu'à l'obtention des subventions pour les petits services de garde provenant du MELS et d'EDF Canada, il a été possible d'ouvrir un service de garde scolaire à Buckland. Donc, depuis le début de l'année scolaire 2014-2015, les 21 élèves de l'école du Bon Vent peuvent en profiter. Six élèves le fréquentent régulièrement et les autres l'utilisent le midi et quelques-uns à l'occasion, selon les besoins de leurs parents ou encore en fonction des activités proposées aux enfants.



Le petit nombre d'élèves et la tranquillité permettent à l'éducatrice, Élie Métivier, d'accorder de l'aide à chacun dans leurs devoirs et leçons. Par la suite, différents jeux et activités leur permettent de terminer la journée tout en s'amusant.



Ce service est essentiel pour certains parents. Il est important de faire le maximum pour les accommoder en favorisant l'accueil et la rétention des élèves à l'école du village.

Présentation des membres du personnel 2014-2015

Jean-Guy Labbé	⇒	directeur
Annie Morissette	⇒	enseignante en 1 ^{re} -2 ^e -3 ^e année
Marie-Ève Fortier	⇒	enseignante en 4 ^e -5 ^e -6 ^e année
Annie Corriveau	⇒	enseignante au soutien pédagogique, français 3 ^e -4 ^e année
Karine Brochu	⇒	orthopédagogue
Olivier Couture	⇒	enseignant en éducation physique
Philippe Trudel	⇒	enseignant en musique
Rosemarie Gagnon	⇒	enseignante en anglais
Andrée Langlois	⇒	psychologue
Karine Genesse	⇒	orthophoniste
Responsable du service de garde	⇒	Mélanie Gosselin
Éducatrice au service de garde	⇒	Élie Métivier
Laurette Carrier et Donald Morissette	⇒	concierges
Nancy Bélanger	⇒	secrétaire



Bienvenue à nos nouveaux élèves

☆ Nous sommes heureux d'accueillir 4 nouveaux élèves en 1^{re} année:

① Jade Bélanger ② Justine Bruneau ③ Tommy Bruneau ④ Marie-Ève Métivier

☆ Nous accueillons également le groupe de Passe-Partout, donc 7 enfants de 4 ans :

① Simon Bruneau ② Benjamin Corriveau ③ Loïk Fontaine ④ Jason Fortin

⑤ Albert Laflamme ⑥ Cynthia Lemieux-Lachance ⑦ Eliot Morissette

Services et organismes locaux



Club Fadoq Buckland

Jeux Fadoq

Étant médaillés des jeux régionaux de mai dernier, on s'est classés pour les jeux provinciaux qui ont eu lieu en septembre à Victoriaville. Dans la discipline : marche prédiction individuelle, une médaille de bronze a été remportée par Mme Pauline Chamberland avec 1 seconde et 51 centièmes.

Une mention à Mme Jocelyne Plante qui s'est classée 4^e avec 1 seconde et 97 centièmes.

Merci à nos participants.

Merci à vous tous d'avoir renouvelé votre carte de membre Fadoq. Notre club compte maintenant 183 membres actifs et 133 membres amis.

Nous avons des dîners à tous les premiers jeudis de chaque mois. Il n'est pas nécessaire d'avoir la carte Fadoq pour venir au dîner. On vous attend nombreux.

Simone Laflamme, présidente



Mme Pauline Chamberland, M. Gérard Laflamme et à l'arrière M. Michel Beaumont.



Mme Jocelyne Plante et M. Denis Bolduc

Photos prises lors du souper costumé après les jeux provinciaux à Victoriaville



RENCONTRES D'INSCRIPTION

Devenez membre du nouveau Système d'Échange Local de Bellechasse en participant à une seule de ces rencontres.

Durée moyenne : 2 h avec une pause santé

Une cotisation de 5\$ à vie est à prévoir.



Saint-Léon-de-Standon (100-C, rue St-Pierre)
Mercredi 5 novembre, 13h ou 19h

Armagh (7, rue de la Salle)
Mercredi 19 novembre, 19h

Contactez-nous pour confirmer votre présence! Merci!

☎ : 418 883-1587 poste 207

✉ : info@partagebellechasse.com

www.partagebellechasse.com



Carrefour Culturel de Bellechasse Expo-Arts 2014-35e édition

Expo-Arts innovent en 2014 en présentant les œuvres de nos artistes en art visuel et artisans sur deux fins de semaine au Complexe sportif et Culturel de Sainte-Claire au 160 rue de l'Église à Sainte-Claire

«Un Symposium en arts visuels des artistes peintres»

Du 31 octobre au 2 novembre 2014

«Un Salon des Artisans»

Les 8 et 9 novembre 2014

Des centenaires nées



Marie Bélanger
 épouse de feu
Joseph Bolduc
 décédée le 7 février 1987
 à l'âge de 100 ans et 10 mois

La vieillesse
 est une couronne d'honneur
 que Dieu nous a confiée.
 Prions pour la charité,
 Mes enfants, prenez pour devise
 de faire votre devoir et servir
 le bon Dieu avant tout.
 J'ins demande de Dieu
 et vous demande de prier pour moi.

"Produits Méméto", distribués par:
 Pro. P. Bousquet
 Armaah - St-Damien, Côte Est

Maria épouse Joseph le 13 janvier 1908
 à Waterville, Maine. La famille a résidé
 longtemps dans le rang Ville-Marie à Buckland.

et/ou ayant résidées



A la douce mémoire de
Pamela Fortier
Bolduc
 épouse de feu
 Joseph Bolduc
 décédée le 1er avril 1984
 à l'âge de 100 ans et 9 mois
 R.I.P.

Mère, tu n'es plus là!
 Le foyer triste et vide
 Conserve le reflet de ta grande
 bonté.
 Ton cœur savait si bien tout
 remplir de gaieté.
 Il semble qu'en ces lieux, ton âme
 encore réside.
 Et pourrais-tu dans la paix de
 O grande éducatrice remplie de
 charité.
 Dieu te rappelle au banquet que
 son amour préside.
 Mère, nous garderons ton pieux
 souvenir.
 Sur notre immense deuil, notre
 grande souffrance,
 Fais luire de là-haut, un rayon
 d'espérance.
 Mère, veille sur nous, souvent,
 viens nous bénir.

Pamela épouse Joseph le 07 juillet 1903 à
 Buckland.

© Laurent Nolet 10/2014

à Buckland



Vous tous que l'année,
 comble, vous dans sa tendresse,
 elle repose dans la gloire
 du Seigneur.

Marie Laflamme
 épouse de feu
Hubert Morin
 décédée le 23
 à l'âge de 105 ans 2 mois

Mes chers enfants, le meurtre mon
 père est fait. Je vous en
 supplie, ne m'oubliez jamais, mes
 frères et sœurs, car je suis
 indigne de vous dans la foi. Bien sûr
 nous nous réunirons un jour.
 J'implore les prières et les bon-
 nés vœux de ceux qui m'ont con-
 nue et aimée.
 Mère, priez pour moi.
 Une communion, une prière, s.v.p.
 Adieu! Au revoir! Au ciel.

Produits Méméto distribués par:
 MME EUGÈNE P. BELAIE
 141 Nord, Rue Principale, Amos.

Marie épouse à St-Lazare Hubert Morin
 le 18 février 1889, La famille demeure à
 Buckland jusqu'en 1918, année où elle
 part pour St-Marc de Fiquery en Abitibi.

Connaissez-vous le lac Crève-Faim?

Par l'Association des riverains du lac Crève-Faim

Activité sociale des riverains

Depuis maintenant six ans, les riverains se rencontrent annuellement dans le cadre d'une activité sociale. Cette activité a pris plusieurs formes au cours de ces années : pique-nique, party hot-dog, épluchette de blé d'Inde tout cela avec des jeux et tournois pour permettre aux riverains de fraterniser entre eux. Cette année, l'activité a pris une autre forme afin de mettre un accent sur notre richesse et ce qui nous rassemble : le lac Crève-Faim. Elle s'est tenue le samedi 19 juillet par un après-midi chaud et ensoleillé. Quel plaisir de voir plusieurs embarcations naviguer simultanément sur le lac et les riverains échanger entre eux!

Un rassemblement a ensuite eu lieu afin de poursuivre les discussions amorcées sur le lac. C'est également à ce moment que nous avons procédé à la remise de prix : une chaise berçante de patio ainsi qu'une casquette ont été offertes par la quincaillerie Unimat de St-Damien, de plus deux bouteilles de vin rosé qui étaient une gracieuseté du marché Tradition de St-Damien. Des rafraîchissements et des friandises étaient offerts autant pour les enfants que les grands. Nous avons eu la collaboration du magasin Bulk Barn de Lévis qui nous a fait don des friandises ainsi que du marché Tradition de St-Damien qui nous a fourni le vin rosé et la sangria.

Nous désirons remercier nos commanditaires ainsi que ceux et celles qui ont aidé à l'organisation de cette activité. Un merci spécial au comité organisateur de l'activité: France Jourdain et Géraldine Bindelle.

Il est toujours bon de vivre dans un environnement où les relations avec le voisinage sont agréables. Ces activités sociales visent à atteindre cet objectif, particulièrement pour les nouveaux arrivants.





SOUPER SPAGHETTI



ÉCOLE
BON VENT

Samedi 8 novembre 2014

Au centre communautaire

Au profit de l'école du Bon Vent

Le repas sera servi de **17h30 à 18h30**

Un service de rafraîchissements sera sur place

Un chansonnier agrémentera votre soirée

Le coût des billets : 12\$ ⇒ adulte
6\$ ⇒ enfant 6 à 12 ans
Gratuit ⇒ enfant 0 à 5 ans



Les billets sont en vente auprès de :

Maryse Corriveau 789-0079

Karine Brochu 789-2010

Nancy Bélanger (école) 789-2091



Brocante d'automne

Saint-Léon de Standon

Lundi le 29 septembre 2014.-Samedi le 25 octobre 2014, de 10h à 16h, la population de Saint-Léon, de la Contrée et des environs est invitée à participer à un marché aux puces familial en tant que vendeur ou acheteur. La toute nouvelle Salle des loisirs située au 1 rue des Loisirs est réservée, il vous suffit de réserver votre table au coût de 10\$ et d'apporter vos objets de tous genres : bijoux, outils, vaisselle, instruments de cuisine, jeux et jouets, accessoires de décoration plantes d'intérieur ou vivaces etc. . Une belle occasion d'échanges, de faire de nouvelles connaissances et de bons « bargain »!

Vous avez sûrement dans votre sous-sol, hangar, cuisine d'été ou votre grenier plein de choses qui ne vous servent plus, que vous gardez au cas où...mais que vous ne réutiliserez probablement jamais ! N'hésitez pas, dites-vous que ces choses inutiles pour vous, pourraient faire le bonheur de quelqu'un d'autre. C'est aussi une bonne occasion d'aider notre planète en mettant en pratique le 3 R

Réduire Recycler Réutiliser

SVP réservez votre table avant le 23 octobre

Pour info et réservation; Marie Lebrun, 418-642-2905 ou

mariel812ca@yahoo.ca



Journée des artisans

Suite au succès obtenu lors des années précédentes, nous organisons pour une 5^e année, la Journée des **ARTISANS** qui se tiendra le dimanche 30 novembre à Buckland.

C'est le moment où l'on pense déjà aux cadeaux de Noël.

Je vous invite tous, artisans, artisanes, artistes à venir exposer et offrir vos chefs-d'œuvre, vos créations à la population de Buckland et des environs. Il y a aussi de la place pour les producteurs.

Vous avez jusqu'au 15 octobre pour réserver votre table.

Nous vous attendons en grand nombre.

Pour de l'information ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter

Céline Corriveau au 789-2371
Jean-Yves Turmel au 789-4707
Juliette Laflamme au 789-2781





La fête des Récoltes au Marché public de St-Malachie

le 11 octobre, de 10h à 15h

Vendredi le 12 septembre 2014.- Pour clore en beauté la saison estivale du Marché public de St-Malachie, nous vous invitons à une journée spéciale pour profiter de l'abondance des récoltes et pour célébrer la fin de la première année de notre Marché !

EXCEPTIONNELLEMENT, le marché sera ouvert de 10h à 15h ! Même lieu, au garage municipal, à l'intersection de la 277 et du pont Henderson.

Profitez-en pour :

- faire un pique-nique sur les lieux avec des produits vendus sur place et que vous apportez de la maison
- manger des mets préparés, prêts à manger, en vente sur place
- déguster des mets préparés par les exposants
- danser au son de la musique "live"
- faire des réserves de légumes d'hiver pour les mois qui s'en viennent
- rencontrer le Comité organisateur qui vous y accueillera !

Pour remercier nos clients et tous les Amis du marché, des Paniers "Saveurs du Marché" seront tirés sur place à 13h ! Les paniers contiennent des produits offerts par nos producteurs et artisans locaux.

Merci à tous ceux qui ont supportés le Marché Public de Saint-Malachie 2014: les clients fidèles et occasionnels, les producteurs, artisans et la Municipalité de Saint-Malachie.

C'est un rendez-vous !

Marie LeBrun pour le Comité du Marché

Tél. 418-642-2905



Mercredi les 15 octobre et 19 novembre, Bingo des Chevaliers de Colomb au profit de la Fabrique de St-Lazare, au Centre Communautaire, 128 rue de la Fabrique. \$ 4,000.00 en prix. Début du Bingo à 19h.00. Ouverture des portes à 18h.00. Pour info: Patrice Fournier (418) 883-2128.

Divers



L'Accueil Notre-Dame recherche des bénévoles afin de divertir les résidents. Pour info : 418-789-2522

À vendre

Fenêtres de différentes grandeurs et portes usagées en bonne condition. Aussi, madriers de différentes grandeurs. Idéal pour chalet ou camp de chasse. Si intéressé : Claude Gignac : 418-789-2990



Merci à Fonds Armel-Larochelle

Le lundi 8 septembre 2014, les résidents du HLM de Buckland, le conseil d'administration, la direction de l'OMH, les employés, le club Fadoq Bon Accueil, ont remercié M. Armel Larochelle du don de 2000 \$ qu'il a fait pour l'achat d'ameublement et de jeux servant aux activités des résidents. Un gâteau fut offert par ceux-ci et fut déguster en son honneur. Un cadre souvenir lui fut remis en reconnaissance de son généreux don qui fut apprécié de tous.



Photo avec les résidents du HLM

Pauline Laflamme, Pauline Chamberland, Gérard Laflamme, Armel Larochelle, Réjeanne Morin, Gilberte Laflamme, Monique Boulanger, Jeanne-D'Arc Boutin, Réjeanne Plante et Monique Laflamme



Remise d'un cadre souvenir

Monique Boulanger, Simone Laflamme, Pauline Chamberland, Armel Larochelle, Laurette Carrier, Réjeanne Plante, Yolaine Lemieux, Pierre-André Tanguay et Gilles Blais

Merci encore M. Larochelle, votre don rendra, plus agréable, la vie de nos aînés du HLM de Buckland.

Laurette Carrier
Directrice OMH de Buckland
Le 15 septembre 2014



Presque irréel...

AUTHENTIQUE
DEPUIS 1989



REMONTÉE MÉCANIQUE
EN OPÉRATION*

11 ET 12 OCTOBRE
DE 10 H À 15 H

*SELON LA TEMPÉRATURE

SKI BAZAR

10-11-12-13
OCTOBRE

JUSQU'À
90%
DE RABAIS

N'oubliez pas d'apporter votre équipement usagé pour le vendre!

GRANDE VENTE

Skis, planches à neige
et snowblades d'occasion*

à partir de

75\$

taxes incluses

*En quantité limitée

Manteaux

50%
de rabais

Skis junior
avec fixations

à partir de
129⁹⁹\$

Casques

à partir de
19⁹⁹\$

Spéciaux sur les
accessoires

LIQUIDATION

Skis démo
haute performance* **199⁹⁹\$**

*En quantité limitée

Bottes et skis 2013

Billets prévente

Livrets de 10 billets en vente à la billetterie

ÉTUDIANT

Skiez à partir de
30^{,88}\$/jour

*Prix avant taxes

ADULTE

Skiez à partir de
40^{,88}\$/jour

SÉNIOR

Skiez à partir de
36^{,36}\$/jour



Cafétéria
(déjeuner et le dîner)

Samedi le 11 octobre: 8h à 15h
Dimanche le 12 octobre: 8h à 15h



1989, route du Massif, Saint-Philémon

1 877 869-3676 poste 117

www.massifdusud.net



Un rendez-vous important pour l'avenir!

Chers citoyens et citoyennes de Buckland.

Bonjour,

Je me présente, mon nom est Sylvie Blouin. Je suis native de St-Damien et résidente de Buckland depuis 31 ans. J'ai 4 enfants qui ont tous fréquenté l'école publique dont je suis extrêmement fière, parce qu'il se fait de très belles choses dans nos écoles et que nous n'avons rien à envier aux écoles privées.

Organiste paroissiale pour St-Nazaire, St-Philémon, **Buckland**, la musique tient une place de choix dans ma vie et j'aime que les célébrations soient vivantes. Conseillère municipale à Buckland depuis les dernières élections pour rester connecter aux enjeux dont nous avons à faire face au quotidien, le développement et la revitalisation de nos municipalités. Je me suis impliquée au niveau des comités d'école, maintenant les conseils d'établissements à partir de 1990 quand mon premier enfant a commencé à fréquenter l'école. Par la suite comme commissaire depuis près de 20 ans maintenant. Je connais mon territoire et les gens qui l'habitent, je suis à l'écoute, je suis capable de discuter sans juger les citoyens sur leurs opinions, j'agis comme médiatrice entre les milieux et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et je crois fermement à l'école publique.

Le 2 novembre prochain, ce serait un honneur pour moi de vous représenter au sein de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. La démocratie est une richesse inestimable pour le Québec et la démocratie scolaire en est une pièce importante, puisqu'elle permet à la population de choisir des élus dévoués, dont la seule préoccupation politique est l'avenir des jeunes et de l'éducation. Cela demande de l'empathie, de l'écoute, des habiletés de communication, un bon jugement. J'entretiendrai un dialogue avec les parents, les élus municipaux et tout autre intervenant essentiel pour faire avancer des idées, développer notre milieu, contribuer à la société de demain tout au long de mon mandat.

Le gouvernement a reconnu de façon non équivoque la légitimité et la pertinence des commissions scolaires. Toutefois, au même moment, notre réseau continue de subir des compressions budgétaires lourdes dont les effets fragilisent les services aux élèves, il faut donc rappeler à ce gouvernement, que par sa manière d'agir, il trahit l'idée reçue voulant que l'Éducation soit LA priorité au Québec. Nous avons un réseau public efficace et performant, comme le confirmait en mai dernier le rapport d'un groupe d'experts indépendants.

Que nous soyons parents, enseignants, employés du réseau scolaire, élus ou membres de la communauté, nous sommes tous indispensables dans la lutte au décrochage scolaire. À notre Commission scolaire, tout le personnel se mobilise, afin d'offrir aux élèves, jeunes et adultes, des milieux de vie stimulants, où il est possible d'acquérir de nombreuses connaissances, de découvrir ses passions et de développer ses talents. L'implication des parents est également essentielle à la réussite de leurs enfants. Encourager son enfant et l'accompagner dans son parcours scolaire stimulent son goût d'apprendre et de réussir.

En tant que commissaire, mon rôle est d'assurer que les décisions prises créent des conditions favorables à la réussite de chaque élève. Je crois que nos élèves bénéficient d'un encadrement judicieux, d'un enseignement de qualité et de ressources professionnelles adaptées à leurs besoins. Nos établissements primaires, secondaires et nos centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes sont des milieux de vie stimulants.

Je viens solliciter votre appui et promets de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour défendre nos écoles et travailler en partenariat avec vos élus municipaux pour développer et améliorer nos milieux.

Le 29 septembre 2014

Aurorisé par Sylvie Blouin



Liquidation d'Automne !!!

18-19 Octobre 2014
10h-16h

15 à 50 % Sur tous
Nos produits



Alpagas du Massif

1840, rang Ville-Marie | Buckland, Qc | GoR 1Go
418.789.4601 | info@alpagasdumassif.com
www.alpagasdumassif.com



NOTAIRE

Petit & Boucher
S.E.N.C.R.L.

NOTAIRES - CONSEILLERS JURIDIQUES

Téléphone: 418-914-9738

Télécopieur: 418-914-9739

Site internet: www.pbnotaire.com

www.pbnotaire.com



Me Valérie Petit
valerie.petit@notarius.net

Il y a maintenant un notaire disponible à Buckland!
Les rencontres se font à la bibliothèque municipale, sur rendez-vous.

Services offerts:

- Achat de propriété
- Hypothèque
- Quittance ou mainlevée
- Testament
- Mandat en prévision de l'incapacité
- Convention de vie commune
- Consultation juridique
- Procuration générale
- Ouverture de régime de protection
- Mariage
- Dissolution d'union civile

Au plaisir de vous servir!



REMORQUAGE RECYCLAGE JOËL LAFLAMME







Remorquage - Service 24h
Transport général

Recyclage : Auto, camion, métaux de toute
sorte
Machinerie agricole
Machinerie lourde



Joël Laflamme
4265, rue Principale
Buckland Cté Bell. (Québec)
GOR 1G0

Tél. : 418-789-2019 (garage)
Cell. : 418-208-1119

Calendrier des activités et autres, octobre 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
05)	06)  Réunion du conseil, 20h	07)	08) Déchetterie 8h00 à 12h00	09) Biblio 18h30 à 20h	10) Maison de la Culture Bell. Films "La petite reine" 19h30	11) Déchetterie 8h00 à 12h00 Maison Culture Bell. Paul Daraïche, 20h Marché public, St-Malachie 10h-15h
12) La Criée 10h après la messe	13)  Bureau fermé	14) Réunion Ch. Colomb et Fermières	15) Déchetterie 8h00 à 12h00 Bingo St-Lazare	16) Biblio 18h30 à 20h	17)	18) Déchetterie 8h00 à 12h00 Souper dansant
19)	20)  	21)	22) Déchetterie 8h00 à 12h00	23) Biblio 18h30 à 20h	24) Date de tombée journal "Le Vent du Sud" Maison de la Culture Bell. Films "1987" 19h30	25) Déchetterie 8h00 à 12h00 Maison Culture Bell. Daniel Lavoie, 20h Brocante, St-Léon, 10h-16h, salle des loisirs
26)	27)  	28)	29) Déchetterie 8h00 à 12h00	30) Biblio 18h30 à 20h	31)	

novembre 2014

						01) Déchetterie 8h00 à 12h00 Maison Culture Bell. Valérie Blais, 20h
02) Changement d'heure, on recul l'heure	03)  Réunion du conseil, 20h	04)	05) Déchetterie 8h00 à 12h00	06) Biblio 18h30 à 20h Dîner Âge d'Or	07)	08) Déchetterie 8h00 à 12h00 Souper Spaghetti 17h30-18h30 + soirée, C. Com.
09)	10)  	11) Réunion Ch. Colomb et Fermières	12) Déchetterie 8h00 à 12h00	13) Biblio 18h30 à 20h	14)	15) Déchetterie dernière journée 8h00 à 12h00 Maison Culture Bell. Yves Duteil, 20h

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h à la salle du conseil, située au 4344, rue Principale.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bienvenue à tous et à toutes !

Membres du Conseil

Mairesse : Mme Juliette Laflamme
Conseillers & : M. Daniel Talbot
Conseillères : Mme Karine Brochu
M. Roland Turgeon
M. Jean-Yves Turmel
Mme Nancy Rouillard
Mme Sylvie Blouin

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi, ouvert en après-midi de 13h à 16h

Jocelyne Nadeau, DG

Diane Laflamme, adj. Adm.

Bruno Laflamme, employé municipal

Bibliothèque municipale

Ouverte à tous les jeudis
de 18h30 à 20h00

Préposée : Diane Laflamme

Tél : 418-789-3119

Numéros à retenir

Locaux municipaux à louer	Jocelyne Nadeau, DG	418-789-3119
Chalet des Sports		418-789-3419
Centre Communautaire		418-789-3128
Salle du Conseil		418-789-3128
Corporation de Développement		
Comité d'embellissement	Juliette Laflamme	418-789-2781
Bibliothèque municipale	Diane Laflamme	418-789-3119
École du Bon Vent	Jean-Guy Labbé	418-789-2091
Presbytère de Buckland	Suzanne Mercier	418-789-2002
OMH	Laurette Carrier	418-789-3092
Club de l'Âge d'Or «Bon Accueil»	Simone Laflamme, prés.	418-789-3777
Le Cercle de Fermières	Francine Laflamme	418-789-3184
Chevaliers de Colomb	Régent Mercier	418-789-3252
Croix Rouge (info)	Claude Gignac	418-789-2990
Chef pompier	Charles-Henri Fontaine	418-789-3114
Agent de la S.Q. pour Buckland	Pierre-Luc Charest	418-887-4058
Députée de Bellechasse au Provincial	Dominique Vien	418-642-1343
Ministre et Député de Lévis-Bell. au Fédéral	Steven Blaney	418-830-0500

Politique de publication

Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant la date de tombée, voir page couverture de chaque mois. La municipalité se réserve le droit de condenser les articles afin de faciliter l'insertion des articles dans le journal.

Pour les personnes intéressées, le «Vent du Sud» publiera vos petites annonces : offre d'achat, de vente, de service etc.... Les tarifs sont les suivants :

½ page : 15\$	¼ page : 10\$	1 page : 25\$
Carte d'affaires : 10\$		
Moins de 25 mots : 2\$	Entre 25 mots et 60 mots : 4\$	

Pour information : bureau municipal au 418-789-3119

LE CHEMIN DE SAINT-RÉMI

Questionnaire du sondage

S'il vous plaît, répondez du mieux que vous pouvez aux questions suivantes. Vos réponses ne sont pas un engagement de votre part. Il s'agit ici de vérifier votre intérêt et les ressources de la communauté.

Votre nom:

Votre adresse:

Votre téléphone:

Votre adresse courriel:

**** L'hébergement d'un soir (une rémunération à prix abordable est à déterminer)**

1- Seriez-vous prêt à accueillir chez-vous un ou des pèlerins pour les loger?
OUI NON PEUT-ÊTRE

2- Seriez-vous prêt à leur fournir un souper le soir de leur arrivée?
OUI NON PEUT-ÊTRE

3- Seriez-vous prêt à leur fournir un petit-déjeuner le matin de leur départ?
OUI NON PEUT-ÊTRE

4- De combien de chambres disposeriez-vous?

Réponse:

5- Seriez-vous prêt à prêter un espace de votre terrain pour que le pèlerin y installe une tente?
OUI NON PEUT-ÊTRE

**** L'ami du pèlerin: ce dernier, résidant sur le trajet, peut offrir de l'eau, une pause pipi, une possibilité de téléphoner, voire une collation....**

6- Si vous êtes sur le parcours du Chemin de Saint-Rémi, êtes-vous intéressé à être un ami du pèlerin?
OUI NON PEUT-ÊTRE

7- Si vous êtes sur le parcours du Chemin, que la vue y est époustouflante, qu'on peut se tremper les orteils dans votre ruisseau, accepteriez-vous une petite halte pour le pèlerin sur votre terre?
OUI NON PEUT-ÊTRE

Brève description:

8- Pourriez-vous rendre des services aux pèlerins comme offrir des transports pour eux et leurs bagages du point d'accueil à l'hébergement par exemple?
OUI NON PEUT-ÊTRE

9- Êtes-vous intéressé à faire partie d'un comité de bénévoles pour mettre sur pied les diverses aspects du projet tels: accueil, hébergement, repas, transport, entretien des balises du Chemin...
OUI NON PEUT-ÊTRE

Veillez déposer votre sondage dans le hall du bureau municipal avant le 30 octobre